



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**BUREAU DE L'UTILITÉ PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Commission de suivi de sites « Elbeuf »
Compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2023**

M. Aurélien DIOUF, secrétaire général adjoint de la préfecture, accueille les participants et ouvre la séance de cette commission de suivi de sites « Elbeuf » de la Seine-Maritime.

Liste des participants :

- M. Aurélien DIOUF, secrétaire général adjoint – préfecture
- Mme Émilie GITZHOFER, cheffe du BUPE – DCPAT – préfecture
- M. Abdelkader GACEMI, BUPE – DCPAT – préfecture
- M. Jérôme LE BOUARD, Agence Régionale de Santé
- M. Christophe HUART, DREAL
- M. Bruno CHARPENTIER, DREAL
- M. Jean-Yves BOUFFET, DREAL
- M. Laurent MABIRE, SIRACED-PC
- M. Mathieu LALLIER, SIRACED-PC
- Mme Juliette WEIL-MOUGEOT, AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE
- M. Jérôme CORTINOVIS, ATMO Normandie
- Lieutenant Grégory GUICHENEY, SDIS
- M. Sébastien ROLAND, DDETS
- M. Steve LEROY, mairie de CAUDEBEC-LES-ELBEUF
- M. Patrick MICHEZ, mairie de SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF
- Mme Adeline BOZEC, MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
- M. Michel BERNARD, association UFC QUE CHOISIR ROUEN
- M. Eric MORIGNY, association POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES COMMUNES DE SAINT AUBIN LES ELBEUF ET CLEON
- M. Mathieu CHABANAS, BASF AGRI PRODUCTION
- M. Nicolas PAPARIS, BASF AGRI PRODUCTION
- M. Gérard BIBES, EUROAPI
- M. Stéphane ROSE, MAPROCHIM
- M. Eric CIVADE, E&S CHIMIE
- Mme Audrey ROBCIS, E&S CHIMIE
- M. Wilfried DUNET, SONOLUB

ORDRE DU JOUR

(présentations DREAL / Exploitants adressées avant séance aux membres de la commission)

- 1 – Approbation du compte-rendu de la CSS du 21 janvier 2022 ;
- 2 – Présentation par la DREAL du bilan des inspections et instructions depuis la dernière CSS ainsi que des actions prévues pour l'année 2023 + Questions/réponses ;
- 3 – Présentation du bilan des inspections et instructions de la DREAL depuis la dernière CSS + Questions/réponses ;
- 4 – Présentation du bilan 2022 des entreprises : BASF Agri Production, BOLLORE LOGISTICS (exploitant excusé suite à l'incendie du site de Grand-Couronne le 16 janvier 2023), E&S Chimie, EUROAPI, MAPROCHIM, SONOLUB + Questions/réponses ;
- 5 – Questions diverses ;
- 6 – Information aux membres de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS « ELBEUF » arrivant à échéance le 17.02.2023, renouvellement en cours.

1 – Approbation du compte-rendu de la CSS du 21 janvier 2022 : Adopté à l'unanimité

M. HUART présente M. CHARPENTIER, nouveau responsable de l'équipe risques au sein de l'unité départementale de ROUEN/DIEPPE de la DREAL Normandie, succédant ainsi Mme WEYNACHTER, désormais directrice du SIRACED-PC de la préfecture.

2 & 3 – Présentation par la DREAL du bilan des inspections et instructions depuis la dernière CSS, des actions prévues pour l'année 2023

Présentation par M. CHARPENTIER

M. BERNARD demande si la présentation des actions prévues pour 2023 peut-être transmise aux membres.

M. CHARPENTIER répond par l'affirmative et précise que le document (note du 12 décembre 2022) sera joint en annexe de ce compte-rendu.

M. BERNARD demande si, suite à l'incendie du site BOLLORE LOGISTICS de Grand-Couronne, le retour d'expérience pourrait amener à mettre en place des actions supplémentaires, après instruction de l'étude de dangers pour le site de Tourville-La-Rivière.

M. CHARPENTIER confirme que le retour d'expérience qui sera tiré de cet incendie sera pris en compte dans l'appréciation de l'instruction de l'étude de danger que les services de l'inspection réaliseront, et sera certainement dupliqué au niveau des actions régionales, voire nationales.

M. HUART précise que les matières stockées sur les sites de Tourville-la-Rivière et Grand-Couronne sont différentes. Il ajoute que la gestion du sinistre et des eaux d'extinctions est réalisé aujourd'hui sur le site de Grand-Couronne, et confirme la prise en compte de ces items lors de l'instruction d'autres études de dangers.

4 & 5 – Présentation du bilan des entreprises

BASF AGRICULTURE PRODUCTION – Présentation par M. CHABANAS et M. PAPARIS

M. BERNARD demande si les deux objectifs présentés lors de la dernière CSS ont été réalisés, à savoir :

- 1- l'amélioration des moyens de détection et d'alerte en cas de pollution dans les réseaux d'eaux propres et sales ;
- 2- l'amélioration de la maîtrise des risques de débordement par ajout de vanne automatique et modification du circuit.

M. CHABANAS indique que les objectifs prévus ont été jugés insuffisants, ils font donc l'objet d'un report à l'année suivante, avec un projet d'amélioration de la robustesse des stations de comptage.

BOLLORE LOGISTICS (exploitant excusé suite à l'incendie du site de Grand-Couronne le 16.01.2023)

M. DIOUF précise que le représentant de BOLLORE LOGISTICS est excusé suite à l'incendie du site de Grand-Couronne survenu le 16 janvier 2023. Il demande aux membres s'ils souhaitent que la présentation soit tout de même effectuée, ou passer directement aux questions puisque celle-ci a été transmise avant la séance. Il évoque également la possibilité de transmettre les questions par voie dématérialisée à l'exploitant.

M. BERNARD regrette cette absence. Il estime qu'au vu du nombre important d'employés, un représentant aurait pu se rendre disponible pour cette commission.

M. DIOUF indique, au sujet de l'incident, que les éléments relatifs aux analyses effectuées ont été communiqués par M. le préfet et affichés sur le site internet de la préfecture. Il précise que l'enquête suit son cours.

E&S CHIMIE – présentation par Mme ROBCIS et M. CIVADE

Mme WEIL demande des précisions au sujet de l'étude décennale du forage.

Mme ROBCIS explique que l'étude décennale du forage consiste à vérifier l'état de la nappe phréatique et l'état du puits afin d'éviter toute pollution. Elle ajoute que des essais de pompage sont également effectués sur 24 h, puis par palier au cours de ce contrôle. Elle termine en indiquant que ce forage est exploité depuis 1960, date à partir de laquelle une vérification est effectuée tous les dix ans.

M. BERNARD demande des précisions au sujet du projet d'implantation de la tour d'atomisation.

Mme ROBCIS indique que c'est un projet en lien avec l'agence de l'eau Seine-Normandie et la Métropole. Elle précise que l'arrêté préfectoral en vigueur fixe l'objectif de 2 000 mg par litre de sulfate dans les eaux, et que la convention de rejet signée avec la Métropole fixe un objectif de rejet de 4 00 mg/L par rapport aux prescriptions de leur station d'épuration.

M. BERNARD demande des précisions au sujet du plan d'investissement trentenaire.

Mme ROBCIS indique que ce plan est demandé par les assurances et consiste à renouveler les réseaux incendie tous les trente ans.

EUROAPI – Présentation par M. BIBES

M. BERNARD demande des précisions au sujet de la non-opposition à l'option de la méthanisation pour le BIOZAN.

M. BIBES indique que la fermentation est faite à l'aide de micro-organismes et de produits agricoles pour produire la vitamine ou l'antibiotique. Une biomasse est ensuite générée pour extraire la vitamine ou l'antibiotique, puis la biomasse est récupérée. Il précise que dans le cadre de la fabrication de la vitamine B12, cette biomasse est appelée BIOZAN qui lorsqu'elle est séparée crée des cellules mortes qui possèdent beaucoup d'azote et qui ont donc un intérêt en termes d'agronomie. Il ajoute que du fait cet intérêt, un arrêté préfectoral autorise l'épandage d'environ 14 000 tonnes de BIOZAN dans des champs sur un périmètre de communes inscrit dans l'arrêté préfectoral. Il termine en indiquant que le surplus de BIOZAN fabriqué fait l'objet de recherche de solutions pour son évacuation, et qu'historiquement, il était centrifugé et incinéré afin d'éviter les quantités d'eau transportées. Il termine en indiquant que la méthanisation est intéressante du point de vue économique pour l'exploitant et les agriculteurs.

M. BERNARD demande à la DREAL des précisions sur le retour de l'étude INERIS au sujet de l'action nationale relatives aux perturbateurs endocriniens.

M. HUART indique que quelques visites ont été effectuées par l'INERIS, accompagnée des services de la DREAL. Il précise que le sujet est pointu et émergent, mais qu'il suit son cours.

M. BIBES indique que cela devrait prendre beaucoup de temps puisqu'il s'agit d'une campagne nationale sur une centaine de sites inspectés. La restitution des résultats devra avoir lieu courant du deuxième semestre 2023.

MAPROCHIM – Présentation par M. ROSE

M. ROLAND demande des précisions au sujet des accidents de travail.

M. ROSE répond qu'une personne s'est fait mal au dos en portant une charge, et une autre personne au coude en ouvrant une barrière.

SONOLUB – Présentation par M. DUNET

M. BERNARD demande des précisions au sujet des mesures de COV au niveau du process.

M. DUNET indique que la société a fait appel à un cabinet pour évaluer les quantités de COV. L'ensemble des COV sera capté et refroidi en vue d'être traité.

M. BERNARD demande des précisions au sujet de la mise en place de panneaux photovoltaïques.

M. DUNET indique que le projet est en cours, et qu'il a été retardé à cause des assurances qui ont refusé que ces panneaux soient placés au-dessus de certains déchets.

M. BERNARD demande des précisions sur les exercices incendie.

M. DUNET indique qu'ils se sont bien passés et qu'un exercice est prévu en septembre prochain.

6 – Information aux membres du renouvellement de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS « ELBEUF »

M. DIOUF informe l'assemblée du renouvellement en cours de l'arrêté préfectoral de composition de la présente CSS, qui arrive à échéance le 17 février 2023.

Il remercie les membres et clôt la séance à 11h20.

** Suite à cette commission, M. BERNARD (représentant de l'association UFC QUE CHOISIR ROUEN) a souhaité formuler par écrit des questions aux représentants du site BOLLORÉ LOGISTICS de Tourville-la-Rivière. Ces échanges, recueillis par les services de la préfecture et la DREAL, sont joints en annexe du présent compte-rendu.*

Le Président



Aurélien DIOUF

Le Secrétaire



Christophe HUART